

Compte-rendu de l'audience au ministère : Inscription immédiate de tous les jeunes dans la filière de leur choix !

Paris, le 9 septembre 2026

Mercredi 9 septembre, alors qu'un rassemblement se tenait à proximité du ministère de l'enseignement supérieur à l'appel de la FNEC FP-FO, de la Fédération Syndicale Etudiante (FSE), de l'UNEF Nanterre et de la coordination étudiante, avec le collectif des sans facs de Nanterre, pour exiger l'abrogation de Parcoursup et de Mon Master, une délégation composée de représentants FO, de la FSE et de l'UNEF Nanterre était reçue par un représentant du ministre.

La FNEC FP-FO a rappelé que depuis l'entrée en vigueur de Parcoursup et de Mon Master, en lien avec la réforme Blanquer du baccalauréat, des dizaines de milliers de lycéens et d'étudiants étaient privés de l'accès à l'enseignement supérieur et que ce nombre ne cessait d'augmenter, puis elle a expliqué que, dans ces conditions, on ne peut plus considérer que le droit égal d'accès aux études supérieures, de même que plus largement le droit égal d'accès à l'instruction, censés être garantis par l'Etat, étaient respectés, mais que cela confirme que ces dispositifs sont essentiellement des outils de tri social conduisant à déqualifier et précariser toute une partie de la jeunesse, à commencer par les jeunes issus des milieux populaires. Elle a alors précisé qu'aujourd'hui, ces mêmes dispositifs offrent un point d'appui pour la militarisation de la jeunesse dans le cadre de la marche à la guerre sur laquelle sont alignés Macron et ses ministres, non seulement parce que le calendrier de recrutement pour le service militaire volontaire du président Macron est ajusté à celui de Parcoursup, mais aussi parce que les milliers de candidats sans affectation constituent une réserve où puiser les « volontaires » recherchés. En conclusion, elle a réaffirmé les revendications sur lesquelles étaient appelés les rassemblements en cours à Paris et dans d'autres académies comme Lyon, Toulon ou Nice : **l'ouverture massive de places dans le supérieur et l'inscription immédiate de chaque lycéen(ne) dans la filière de son choix ; l'abrogation de Parcoursup et de Mon Master ; le rétablissement du Bac comme diplôme national : abrogation de la réforme Blanquer !**

Le représentant de la FSE a insisté sur le fait que la défense du droit égal d'accès à l'éducation et aux études supérieures allait de pair avec la lutte contre la précarité des étudiants qui est aggravée par l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires instaurée par le plan « Bienvenue en France 2.0 » s'accompagnant d'une discrimination de ces derniers dans l'attribution des logements par les CROUS. Puis il a indiqué que la sélection à l'entrée des universités était aujourd'hui liée à la volonté de préparer et d'envoyer les jeunes à la guerre, et il a conclu en déclarant que la FSE refusait l'embrigadement de la jeunesse, et

revendiquait le rétablissement d'une université ouverte à tous, gratuite et libérée de tous liens avec des entreprises privées, avec l'armée ou des entreprises de l'armement.

Après avoir exprimé leur accord avec les propos liminaires de FO et de la FSE, **les représentantes de l'UNEF Nanterre** ont présenté la situation des centaines de milliers d'étudiants sans fac, qu'elles ont dénoncé comme une injustice qui doit être combattue, puis après avoir expliqué qu'à Nanterre, la direction de l'université refuse toute rencontre, toute négociation, malgré les multiples tentatives de dialogue, elles ont demandé une intervention du ministère pour rétablir un cadre de discussion permettant de trouver une solution pour les centaines de dossiers confiés à leur organisation.

Le représentant du ministre a indiqué que ce dernier discutait régulièrement avec les responsables nationaux des organisations étudiantes. Il a expliqué que cette année il y avait eu 200 000 candidats supplémentaires sur Parcoursup puis que l'enseignement supérieur faisait face à une hausse démographique qui mettait à l'épreuve les capacités d'accueil des universités. Il a alors assuré que depuis la fin du mois d'août le ministre avait appelé les recteurs de toutes les académies sur la question des sans fac afin de les exhorter à prendre les dispositions pour garantir l'application de la loi (Code de l'Education) qui prévoit que tout bachelier doit avoir une inscription dans une filière au plus proche de son premier vœu. Puis il a déclaré que le rôle de l'Etat étant de trouver des solutions à chaque jeune sans affectation le ministère avait débloqué des fonds pour que les universités ouvrent des places supplémentaires (sans donner de précision sur le montant concerné malgré les questions de FO à ce sujet), et que si les universités ne proposaient pas de solution, les recteurs étaient missionnés pour intervenir auprès des présidents pour les y inciter car l'autonomie ne signifie pas l'indépendance. Il a précisé que pour que des solutions soient trouvées, il fallait que les étudiants sans inscription saisissent les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES). Concernant la situation particulière à Nanterre il a annoncé que le ministère vérifierait « au plus près » ce qui se passe.

Puis, après une **dernière intervention de l'UNEF Nanterre** signalant que tous les ans, lorsque les étudiants sans fac saisissent les CAES, ils n'ont pas de réponse ou sont réorientés dans des filières parfois très éloignées de leurs vœux, et **une intervention de FO** expliquant que des réponses strictement administratives ne suffiraient pas à réparer les effets désastreux de la sélection organisée par Parcoursup et Mon Master mais qu'il faudrait abroger la loi ORE de 2018 et qu'au lieu de donner la priorité aux dépenses d'armement, l'Etat devait augmenter les budgets de l'Education et de l'Enseignement supérieur afin d'ouvrir les places et de créer les postes d'enseignants chercheurs nécessaires, le **représentant du ministre** a abrégé la réunion pour rejoindre un autre rendez-vous et a proposé de fixer prochainement une nouvelle rencontre pour étudier les situations et rechercher des solutions.